REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PREFECTURE MANANJARY
DISTRICT MANANJARY

Avis de Consultation Ouverte

N° 006/2025-MININTER/SG/PREF/MNJ/PRMP-CIAD.MNJ

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURE ET INSTALLATION DES 45 LAMPADAIRES SOLAIRES 200W AVEC POTEAU POUR ECLAIRAGE PUBLIQUE DES 12 COMMUNES:VOHILAVA, ANDRAGNAMBOLAVA, MAROSANGY, TSIATOSIKA, KIANJAVATO, ANTSENAVOLO, ANOSIPARIHY, MAROFOTOTRA, ANDRANOMAVO, MORAFENO, AMBODINONOKA, AMBOHINIHAONANA , DANS LE DISTRICT DE MANANJARY-REGION VATOVAVY.** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **BUREAU DE LA PREFECTURE MANANJARY**
Rue : **TANAMBAZAHA MANANJARY**
Etage / Numero de Bureau : **AU REZ DE CHAUSSEE**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré AU BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANANJARY,AU REZ DE CHAUSSEE et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A MADAME LA PRMP AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANANJARY,AU REZ DE CHAUSSEE** au plus tard le **19/05/2025** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 07/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics